

L'ÉVALUATION PSYCHOMOTRICE AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TROUBLE DES APPRENTISSAGES



FORMATRICE

Madame **Agnès RENAULT-DULONG**, Psychomotricienne.
Chargée de cours à l'IFP – Paris VI/Salpêtrière (Formation GÉPALUM) D.U de Neuropsychologie. Tel : 06.61.84.83.90
Mail : renaultdulong@gmail.com

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens.

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances sur les troubles des apprentissages et plus particulièrement sur le trouble développemental de la coordination (TDC).

Approfondir ses connaissances sur l'utilisation et la cotation des tests reconnus pour leur intérêt dans le diagnostic psychomoteur.

Analyser et interpréter les résultats afin de poser un diagnostic psychomoteur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les troubles des apprentissages : Approche théorique des Troubles spécifiques des Apprentissages selon le DSM5.
- Rappel des différentes fonctions cognitives : mémoire, attention, fonctions exécutives, troubles perceptifs, troubles visuo-spatiaux, troubles visuo-praxiques.
- Présentation et utilisation des différents tests : Le M-ABC 2, Le Charlop-Atwell, La NEPSYII, le BHK et BHK ado, le test d'appariement d'images, le laby 5-12, le Frostig.
- Importance et place de l'évaluation psychomotrice dans le cadre d'un bilan pluridisciplinaire : importance de l'entretien, le travail en réseau avec les différents thérapeutes.

Théorie :

Les troubles des apprentissages, les TAC, les dysgraphies.
Rappel des différents concepts : les fonctions exécutives, les troubles visuo-spatiaux, les troubles perceptifs.

Pratique :

Présentation et utilisation des tests : Charlop-Atwell, MABC 2, BHK et BHK ado, figure de Rey, NEPSY II (modules intéressants la psychomotricité), Laby 5-12, Frostig et DTVP-2.

Analyse de cas cliniques apportés par les stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations filmées, manipulation de matériel, support de cours remis à chaque stagiaire. La deuxième partie de la formation est axée sur l'analyse des cas cliniques apportés par les stagiaires (présentation orale + vidéo si possible).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation théorico-clinique dispensée sur 35h (9h - 17h) pour un effectif maximum de 12 personnes.

En 2018 :

- **1^{ère} session** : Les 2, 3 et 4 juillet et les 8 et 9 octobre 2018. (COMPLET)
- **2^{ème} session** : Les 10, 11 et 12 septembre et les 8 et 9 novembre 2018. (COMPLET)
- **3^{ème} session** : les 23, 24 et 25 octobre et les 12 et 13 décembre 2018.

En 2019 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

Formation intra-institutionnelle à la demande (Nous consulter pour le tarif).

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC 140€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

[Retour au sommaire](#)